

Budget participatif : place(s) aux votes !

PLACE DU NAUTILUS • PLACE DU MARCHÉ • PLACE DES LINANDES • PLACE DES TOULEUSES



Quatre places publiques, dans des quartiers différents de Cergy vont être réaménagées. Les Cergyssois sont invités à voter pour leur(s) scénario(s) préféré(s).

A l'issue de plusieurs mois de concertation sur le réaménagement des quatre places concernées par le budget participatif, la ville de Cergy invite ses usagers à voter en ligne ou en maison de quartier, à partir de ce lundi 14 avril et jusqu'au dimanche 4 mai 2025.

C'est parti pour le vote du 1^{er} [budget participatif](#) de la ville de Cergy ! Soucieuse d'impliquer les habitants dans la fabrique de la ville, Cergy a fait le choix de consacrer son budget participatif 2024-2025 au réaménagement de quatre places publiques : **les places des Linandes, du marché, du Nautilus et des Toulouse.**

Végétalisation et convivialité comme fil rouge

Entre mai et décembre 2024, huit réunions de travail ont eu lieu dans les maisons de quartier pour recueillir les attentes des habitants, avec comme objectifs, fixés par la municipalité, de végétaliser et de rendre plus conviviales les quatre places.

Trois bureaux d'études ont ensuite travaillé sur la faisabilité des idées citoyennes, en fonction des contraintes techniques de chaque place, et réalisé des propositions d'aménagement.

Toutes ces propositions ont été présentées au public lors des forums de quartier du 29 mars au 8 avril 2025.

Vote en ligne ou dans les maisons de quartier

Tous les Cergyssois, ainsi que les personnes qui travaillent ou étudient à Cergy, sont désormais invités à voter en ligne pour leur scénario préféré. Seule condition pour donner son avis : disposer d'un numéro de téléphone portable.

Le vote s'effectue sur la plateforme Purpoz, dédiée à la participation citoyenne, ou directement sur le site de la ville (**URL valide à partir de lundi 14 avril**) : www.cergy.fr/placesauxvotes

Il est également possible de se rendre dans l'une des maisons de quartier de la ville pour voter ou obtenir des éclaircissements sur les projets.

Début des travaux en octobre

Les résultats du vote seront rendus public d'ici le début de l'été. Les travaux des places débuteront à partir du mois d'octobre 2025 et s'échelonnement, par phases, pour s'achever en 2026.

En chiffres

1,2 million

d'euros sont consacrés au réaménagement des quatre places, dont 204 000€ dans le cadre du budget participatif.

10

c'est le nombre de scénarios soumis au vote : deux par place, sauf pour la place du Nautilus pour laquelle quatre scénarios sont proposés (deux avec maintien de la circulation automobile sur le Cours des Merveilles et deux sans).

”

À Cergy, votre avis compte ! Grâce à votre participation, nous construisons ensemble les espaces publics de demain. Le vote ouvert du budget participatif vous permet de choisir les aménagements des futures places, qui débuteront en octobre. Des espaces pensés pour vous, par vous. Cergy, une ville où il fait bon vivre !”

Jean-Paul JEANDON,
Maire de Cergy
et président de l'agglomération
de Cergy-Pontoise



[PLUS D'INFOS](#)

Contact presse :

Charles CENTOFANTI

Directeur adjoint

de la participation citoyenne

et de la communication

Ville de Cergy

Tél : 01 34 33 46 95 / 06 16 17 42 19



